Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 3.28 — TÉLÉPHONE

Un soldat frappe sa femme et sa belle-mère

ON L'ARRETE

Au cours de la nuit de lundi à mardi, la police a arrêté le sieur François Fiévet, 2 ans, soldat au 87e régiment d'infanterie à Saint-Quentin, en congé de convalescence à Roubaix depuis quinze jours.

François Fiévet, marié à Fernande Huvenne, 23 ans, avait eu la semaine dernière une discussion avec sa femme. Jaloux, il l'avait menacée de lui couper les cheveux, et Fernande Huvenne avait fui le domicile conjugal pour aller se placer comme servante dans un cabaret, 52, rue du Bourdeau, à Lille. Quant au soldat, il avait momentanément élu domicile chez sa tante, Mme Vanabost-Fiévet, rue Sainte-Elisabeth, 39.

Or, dimanche, Fernande Huvenne revinit à Roubaix et, avec ses patrons, les cabaretiers lillois, elle se trouvait lundi soir, vers huit heures et emie, chez sa mère, née Emilienne Deroubaix, rue de Beaurewaert, 12.

Celle-ci, sa fille et les patrons de cette dernière sortirent, et après avoir pris un verre dans un cabaret voisin, « Au Bon Bouillon », ils se dirigèrent vers la place de la Liberté.

A ce moment, le soldat survint et s'élança sur sa femme. Sa belle-mère s'interposant, il la jeta à terre et la frappa à coups de pied et à coups de poing, la blessant au bras et au genou gauches. Puis il porta à sa femme un coup de canif qui lui fit une légère blessure au bras droit.

Après quoi, il prit la fuite.

Hier, après avoir été interrogé par M. Appert, commissaire de police du 3e arrondissement, François Fiéivet a été déféré au Parquet.

Violée par persuation

M. Appert, commissaire de police du 3e arrondissement, a dressé procès-verbal à Angèle Thérin, 20 ans, fileuse, demeurant rue Sainte-Elisabeth, cour Tapis, 3, pour outrages à un commissaire de police dans l'exercice de ses fonctions.

La jeune fille avait déposé une plainte pour viol qui a été reconnue par l'enquête tout à fait injustifiée.

L'accusé a été mis complètement hors de cause.

Le moyen de faire travailler à « l'œil »

Comment certains industriels obtiennent gratis un travail qu'ils devraient payer cher

Innombrables sont les procédés qui permettent aux individus peu scrupuleux d'exploiter les autres. Parmi ces moyens, souvent ingénieux citons ce nouveau truc qui vient de faire des victimes à Roubaix :

Quelques journaux insèrent des annonces demandant un bon traducteur en mécanique, pour traduction bien rémunérée d'un important catalogue.

Les amateurs ne manquent pas. Ils écrivent à l'adresse indiquée et reçoivent quelques jours plus tard une page dudit catalogue qu'il s'agit de traduire à titre d'essai et de renvoyer « en indiquant prétentions ».

Les candidats soignent leur travail, fixent un prix et renvoient la page traduite.

La réponse ne tarde pas. Le constructeur se déclare médiocrement satisfait. Toutefois, il n'a pas encore pris de décision et il envoie deux autres pages à traduire pour être fixé plus complètement sur les aptitudes de leur correspondant. Ils affirment ne pas beaucoup se préoccuper du prix demandé, mais tiennent essentiellement à un travail bien fait.

Pleins d'espoir, les traducteurs se remettent à l'œuvre avec ardeur, retournent leurs deux nouvelles pages et attendent.

Ils attendent longtemps, cette fois, et finissent par douter eux-mêmes de leurs capacités. Ils cherchent quelles fautes ils ont bien pu faire ,et un beau jour leurs pages « l'essai » leurs tombent sous les yeux dans un luxueux catalogue.

Il a suffi à l'ingénieux constructeur de trouver sept ou huit candidats pour, en leur donnant à chacun trois pages à traduire à l'« essai », avoir son catalogue traduit gratis.

Et voilà l'une des sources des petits profits des gros industriels.

LA FÉDÉRATION DES ANCIENS DES ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX A PARIS

En une manifestation grandiose et imposante, la «Fédération des Associations Amicales laïque de Roubaix» est venue hier à la Capitale, avec un effectif de 1250 membres, tous anciennes et anciens Elèves des Ecoles publiques de cette localité, affirmer leur idéal laïque, patriotique et républicain.

Arrivés en Gare du Nord à 8 h. 25 par train spécial, les excursionnistes ont immédiatement pris place dans des tapissières qui, au nombre de 38, représentant une cavalerie de plus de 140 chevaux, ont fait faire aux excursionnistes un savant circuit dans Paris, pour les déposer à 10 h., à l'Hôtel de Ville, où ces derniers furent reçus pour visiter l'édifice.

A onze heures eut lieu, à la « Ligue Française de l'Enseignement », où les délégués étaient venus rendre hommage, une réception. Dans une allocution vibrante, le Président de la Fédération, M. Georges Selliez, a présenté le Groupe Fédéral et ses collaborateurs du Bureau, MM. G. Duburcq et J. De Rycke, vice-présidents ; Mlles Lenne et Durant, vice-présidentes ; MM. Winants, secrétaire général; Masson, secrétaire; Mlle N. Pierens, trésorière-adjointe, puis a assuré la « Ligue » de l'attachement des Laïcs Roubaisiens.

En une très chaude réplique, M. Clefty, vice-président de la Ligue, adresse les souhaits de cordiale bienvenue aux Défenseurs de l'œuvre post-scolaire roubaisienne et rend hommage à l'effort inlassable des pionniers et à son Comité en particulier.

Au moment où l'orateur termine son allocution, arrivent M. Dessoye, président de la Ligue, et M. Robelin, secrétaire général.

Des récompenses de la Ligue furent ensuite remises aux plus dévoués collaborateurs des Amicales roubaisiennes.

A midi, Salle des Fêtes de la Ville de Paris, un grand Banquet de 1.200 couverts, présidé par M. Dessoye, président de la « Ligue française de l'Enseignement », ancien Ministre de l'Instruction publique, entouré de M. Clefty, vice-président, M. le sénateur Debierre, MM. Georges Selliez, président de « la Fédération des Ecoles de Roubaix »; Duburcq et de Rycke, vice-présidents ; Mlles Lenne et Durant, vice-présidentes ; MM. Winants et Masson, secrétaires, Mlle Piéters, trésorière, et M. Isoré, directeur d'école à Roubaix, a réuni tous les membres de la Fédération de Roubaix.

Un toast très applaudi a été prononcé par M. Georges Selliez, président de la Fédération des Ecoles, excusant tout d'abord Mme Vve Jules Ferry qui, malgré tout son désir d'assister à la fête, n'a pu y donner suite.

L'orateur remercie ensuite chaleureusement M. Dessoye et les dirigeants de la « Ligue de l'Enseignement » du très aimable accueil reçu le matin.

L'« Harmonie de la Ville de Paris » assurait le Concert pendant le Banquet.

A 2 heures, les excursionnistes ayant à leur tête les personnes précitées, se sont rendus en groupe et à pied, en un cortège impressionnant, au monument Jules Ferry, où MM. Chéron, président de l'« Union des Sociétés de Préparation militaire », M. le sénateur Debierre et M. Dessoye ont prononcé de merveilleux discours, très vigoureusement applaudis. Tous trois, à des points de vue différents, ont retracé la fertile carrière de l'immortel homme d'Etat, le véritable père de la laïcité.

Une gerbe fut ensuite déposée au pied du monument.

A 3 heures, l'Ecole de Tir et de Préparation Militaire de la Fédération de Roubaix, composée de 400 jeunes gens, a fait grande impression aux Tuileries et en présence de M. le président de la République, qui avait à ses côtés M. Messimy, ministre de la guerre.

Une production spéciale et une cantate fut exécutée et la Fête de Préparation Militaire fut un véritable succès.

A 9 h. 20, le soir, après une journée aussi laborieusement remplie et après avoir causé une forte impression de ce qu'est l'esprit fédéral laïc roubaisien, les excursionnistes ont repris le train spécial pour rentrer à Roubaix dans la nuit.

Combien grande et glorieuse journée à l'actif des laïcs roubaisiens.

AUX AMATEURS DE CHIENS

L'exposition de chiens de bergers, de chiens de bouviers, de chiens de trait qui doit avoir lieu à Haubourdin, le 28 courant, s'annonce de façon parfaite. Les inscriptions continuent chaque jour d'arriver en grand nombre.

Il est rappelé que les chiens seront en liberté dans des boxes et pourront être promenés en laisse dans la vaste cour attenant à la salle de l'exposition.

Le Jury est composé comme suit :

M. R. Fontaine, vice-président du Club Saint-Hubert du Nord : les bergers Picard, de Beauce, de Brie ; bouviers des Flandres ; Colleys ; — M. Vanaise, vice-président du Club français des chiens de berger allemands, jugera : les bergers allemands ; — M. Lavielle, secrétaire du C. C. B. D. de Lille et du Syndicat national du chien de trait, jugera : les chiens de trait, les bouviers de Roulers ; — M. Delhaye, du C. C. B. D. de Lille, jugera : les bergers belges, Groenendal, Malinois, Tervureau-poil dur.

Les prix décernés sont :

Classe novices : 1er prix, médaille d'argent ; 2e prix, médaille de bronze ; 3e prix, 5 fr. au plus beau chien de toutes races réunies sans distinction de sexe.

Classe ouverte : 1er prix, médaille d'argent ; 2e prix, médaille d'argent ; 3e prix, médaille de bronze. — 5 fr. au plus beau chien sans distinction de sexe dans chaque race inscrite.

Prix spéciaux. — 1° Prix offerts par Monsieur le Ministre de l'Agriculture : A) Médaille argent au plus beau berger français, sans distinction de sexe, de la classe la plus nombreuse ; — B) Deux médailles bronze aux plus beaux bergers français sans distinction de sexe, des deux autres races. — Les trois races qui concourront pour ces prix sont les : Picards, Beaucerons, Briards.

2° Quatre médailles bronze offertes par le C. A. F. C. B. B. de Paris, aux plus beaux bergers belges appartenant à des propriétaires français.

3° Une médaille offerte par le C. F. B. A. au plus beau berger allemand.

4° Une médaille offerte par le C. D. T. au plus beau bouvier de Roulers.

5° Une médaille offerte par le C. D. T. au plus beau bouvier des Flandres.

6° Offerts par M. Potigny : 5 fr. au plus beau Beauceron ; 5 fr. au plus beau Briard; 5 fr. au plus beau Picard; 5 fr. au plus beau Groenendal ; 5 fr. au plus beau chien de trait ; 5 fr. au plus bel Allemand (chien ou chienne qui n'aura pas eu le prix en espèce dans la Classe ouverte).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 courant, chez M. Dumortier, 5, rue du Parc, à Haubourdin ; elles doivent être accompagnées du droit d'inscription qui est de 0 fr 50 par classe ; 0 fr. 75 pour tout chien inscrit dans les deux classes. Après cette date, les chiens paieront 1 fr. de supplément par classe et par chien.

L'exposition sera ouverte de 9 heures à 17 heures.

Les prix d'entrée ont été fixés comme suit : entrée permanente pour toute la journée, 1 fr.; — Entrée simple de 9 heures à 12 heures, 0 fr. 75 ; — Entrée simple après-midi, 0 fr. 50.

Des cartes sont à la disposition des personnes qui en feront la demande à M. Dumortier (joindre un timbre de 0 fr. 10 pour l'envoi par poste).

LES ANCIENS DES ARTS INDUSTRIELS ET LE PEINTRE J.-J. WEERTS

Pour fêter la nomination de son président, M. J.-J Weerts, au grade de commandeur de la Légion d'honneur, l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix a pris l'initiative d'une manifestation en son honneur.

Dans une réunion, elle a préparé les bases de l'organisation de cette solennité, qui aurait lieu dans le courant de juillet et pour laquelle elle a sollicité l'appui de la Municipalité et les concours des amis et admirateurs de M. Weerts, de façon à donner à cette journée un caractère roubaisien et une importance digne du maître.

RECETTE AUXILIAIRE DE LA RUE D'AVELGHEM

M. le Directeur départemental des Postes et Télégraphes vient d'aviser M. le Maire de Roubaix que, par suite du départ de la gérante et la mise au courant du nouveau gérant ,cette recette sera fermée à partir du 16 courant, et la nouvelle recette, installée 218, Grand-Rue, ouverte à partir du 1er juillet.

Le service sera assuré du 16 au 30 juin par les autres bureaux de quartiers, et notamment par ceux de la rue Pierre-de-Roubaix et de la rue de Valenciennes.

THEATRES, FÊTES ET CONCERTS

MA TANTE D'HONFLEUR

La Tournée Brasseur donnera dimanche 21 juin prochain, au Théatre-Hippodrome, « Ma Tante d'Honfleur », le plus grand succès de rire du Théatre des Variétés de Paris.

LE CONCERT DES « ANCIENS »

La sympathique Société des « Anciens » a donné, dimanche, son second concert d'été aux hospices, rue Blanchemaille, et c'est devant un nombreux public que, sous la haute direction de son éminent chef, M. A. Wissocq, chevalier de la Légion d'Honneur, elle exécuta le programme suivant :

1. Allegro (G. Parès). — 2. Sélection sur la Walkyrie, où le trombone solo, M. Léon Florin, fut particulièrement brillant. — 3. Miarka (Alex. Georges). — 4. Polonaise de concert (P. Vidal). — 5. Farandole provençale (Chaulier). — 6. Un défilé avec tambours et clairons.

Tous ces morceaux furent exécutés avec un brio remarquable qui fait honneur au Directeur et aux exécutants.

La Société a rejoint ensuite son local, aux sons de joyeux pas-redoublés.

CHORAL L'UNION DES TRAVAILLEURS

Samedi 20 juin, à huit heures et demie, aura lieu dans la salle du Casino Palace un concert artistique et l'audition des chœurs que notre vieil orphéon exécutera au concours international de Dieppe.

Des artistes distingués de la Société des Anciens Soldats Musiciens Français prêteront leur concours à cette solennité.

Grâce au travail et au zèle inlassable des choristes et de leur jeune chef, M. Camille Stien, les deux chœurs imposés, « Printemps de Bretagne » d'Albert Carlier et le « Vieux Nil » de Reuschel, malgré les grandes difficultés et le peu de temps laissé pour leur étude par la commission du concours, sont au point et nul doute que l'Union des Travailleurs rehaussera la réputation artistique de Roubaix les 5 et 6 juillet, à Dieppe.

Rappelons que ce concert est organisé pour couvrir une partie des frais de déplacement de la société.

Le programme paraîtra ultérieurement.

Les personnes désireuses d'accompagner la société sont priées de bien vouloir s'inscrire avant le 25 juin au local, café des Arcades, 36, boulevard Gambetta. Le coût du voyage est de 13 francs.

Communiqués

LE TI RREGIONAL. — Aujourd'hui mercredi 17 juin, de 15 à 18 heures, continuation des concours annuels, intérieur et public comprenant des catégories spéciales pour maîtres-tireurs, débutants, dames, scolaires et post-scolaires et préparation militaire.

Commissaire de service : M. Jules Lesage.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 16 Juin 1914

Naissances. — Hélène Bracq, rue Thècle, 12. — Emma Crispyn rue des Longues-Haies, cour Mulliez, 6. — Raymond Roussel, rue Dammartin, 55. — Charles Vancaeneghem, rue des Longues-Haies, cour Cornil, 3 — Germaine Bouve boulevard de Belfort, 147. — Robert Evrard, rue Charles Gounod, 1.

Décès. — Joseph Debaveye, 39 ans. mécanicien, boulevard de Cambrai, 73. — Eugénie Leblanc, 79 ans, sans profession, rue du Tilleul, impasse Ingouville 60. — Jean Vermeulen, 4 mois, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 9. — Maria Carpentier, 29 ans, soigneuse, rue Bourgelat, 20 — Henri Lepers, 4 mois, Avenue Julien Lagache — Gustave Gilbert, 60 ans, tailleur de pierres, Avenue Julien Lagache.

WATTRELOS

ENCORE UNE VICTIME DU CHARBON

Plusieurs cas de charbon se sont déclarés ces jours derniers sur des ouvriers des établissements Alfred Motte, de Roubaix. L'un d'eux, Henri Franchomme, âgé de 65 ans, ouvriers laveur, qui demeurait à Wattrelos, rangée des Cinq, à Saint-Liévin, vient de mourir après plusieurs jours de souffrances horribles.

M. le docteur Leplat ,qui soignait Franchomme, a fait sur son malade des prélèvements de sérosité et de sang pour être soumis à l'examen bactériologique et permetre des expériences sur des cobayes.

D'un autre côté, le citoyen Briffaut, maire de Wattrelos, s'est empressé de prévenir M. Robert, inspecteur du Travail, de la mort de M. Franchomme.

Une enquête est menée très activement par M. Robert. Des échantillons de laines ont été prélevés dans tous les stocks existant dans les établissements Alfred Motte, afin de les soumettre aux analyses qui permettront de découvrir les bactéries charbonneuses qu'elles peuvent contenir.

L'autopsie a été pratiquée hier par M. le docteur Labbe ,médecin légiste.

NOS DENREES. — Procès-verbal a été dressé hier à la charge d'un boucher de Tourcoing, qui était venu livrer de la viande à Wattrelos sans l'avoir présentée à la visite sanitaire à l'abattoir.

A LA MAIRIE. — Aujourd'hui mardi, à 20 heures, réunion du conseil municipal.

FRAUDES ET PATENTES. — Le maire de la ville de Wattrelos donne avis que les rôles des patentes (1re émission 1914) et des taxes pour la répression des fraudes, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement entre les mains de M. le percepteur de Croix, 6, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, et que chaque contribuable est tenu d'acquiter dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté. C'est à partir de ce jour que court ce délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui les motive.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — En exécution de l'article 7, paragraphe 1er du décret du 25 mars 1911, le maire de la ville de Wattrelos a l'honneur d'informer ses administrés que la liste complémentaire des assurés obligatoires arrêtée le 10 juin 1914 par M. le Préfet, est déposée à partir de ce jour à la mairie, (Bureau des Retraites ouvrières).

Les réclamations à faire valoir seront reçues sans frais au greffe de la justice de paix (article 196 du règlement précité).

SUCREZ VOS FRUITS AVEC
LE SUCRE BÉGHIN

WASQUEHAL

UN NOYÉ NON RECONNU. — Le corps du malheureux qui a été retiré du canal, samedi après-midi, n'ayant pas été reconnu, l'inhumation a eu lieu avant-hier après-midi.

RENTES OUVRIERES. — A la Filature du Nord, Jules Prouvost, briseur, âgé de 33 ans, demeurant à Wasquehal, rue Ferrer, en soulevant une balle de laine s'est fait une entorse de l'articulation sacro-iliaque droite ; le docteur Butin lui a prescrit un repos de 12 jours.

A la même usine, Scilaert André, âgé de 14 ans, demeurant à Wasquehal, rue Nouvelle, a eu le pied gauche engagé sous le chasse-corps d'une roue du chariot, ce qui occasionna des contusions du pied gauche avec œdème volumineux du pied ; le docteur Liénard lui a prescrit un repos de 15 jours.

LANNOY

LES EXAMENS DU C. E. P. — Filles. — Les examens du C. E. P., pour les filles du canton de Lannoy, ont eu lieu hier, dans cette ville, et ont donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrites 71. — Nombre de présentes 66. — Admises définitivement 65. — 1er prix départemental, Lemaire Marie, de Toufflers ; 2e prix départemental, Bont Aline, de Flers-Breucq.

M. Brot, inspecteur primaire, présidait.

ROUBAIX

HEM

ECHO D'INCENDIE. — *Reconnaissance aux pompiers.* — On se rappelle la belle conduite des pompiers d'Hem, lors de l'incendie de l'atelier de M. Droissart. Reconnaissante de leur dévouement, la Compagnie « La Fraternelle » vient de faire remettre une somme de 40 francs pour la caisse de secours du corps.

FIN DE GREVE. — La grève des teinturiers, qui durait depuis sept semaines, est terminée. Les ouvriers obtiennent 5 centimes d'augmentation par jour. La reprise aura lieu incessamment pour tout le personnel.

Chronique Tourquennoise

TOUT TENTE LES VOLEURS

Le sieur Malfait Dieudonné, dont nous avons annoncé hier l'arrestation, a volé les cinq poussins et le pigeon dont il fut trouvé porteur, à M. Jules Destombes, cultivateur, rue de la Potente.

Pour commettre son méfait, le malandrin est passé par la petite porte du jardin, qui ne fermait que rudimentairement.

ACCIDENT A LA GARE

Hier après-midi, en bachant un wagon de lin un homme d'équipe, M. Auguste Verne, 28 ans demeurant rue de Boulogne, 20, à Wattrelos, est tombé sur les tampons d'un wagon voisin et s'est brisé plusieurs côtes.

Trois semaines de repos.

AMICALE INSTITUT COLBERT

Il est rappelé aux jeunes gens désireux de pratiquer les sports athlétiques que des séances ont lieu deux fois par semaine, les mercredi et samedi, au terrain des Orions, à partir de 6 heures du soir.

Au programme figure : la course à pied, les sauts, poids, gueuse, disque, corde lisse entièrement à la disposition des jeunes athlètes désireux de faire ces sports.

Pour renseignements, s'adresser à M. Copain, 40, rue Victor-Hugo.

L'ÉCOLE MILITAIRE DE TOURCOING

Ainsi que nous l'avons déjà dit, 10.000 jeunes gens préparatistes prenaient part dimanche, à Paris, aux Tuileries, à la grande fête fédérale des sociétés de préparation militaire.

Une dépêche parvenue hier soir à la Mairie annonce qu'aux épreuves du matin l'Ecole militaire post-scolaire de Tourcoing remporta trois 3e prix, deux 4e prix et deux 5e prix, se classant ainsi troisième, après deux sociétés parisiennes.

Toutes nos félicitations à nos jeunes préparatistes qui furent très applaudis, l'après-midi, au cours de leurs évolutions et de leur magnifique défilé, commandés par le capitaine Beulque, les lieutenants Parys, Frigout et Ragon.

CONCERT PUBLIC

Voici le programme du concert qui sera donné le jeudi 18 courant, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la place Thiers : La Marche des Troupiers (Popy) ; Ballet d'Hamblet (A. Thomas), par l'Harmonie « La Fraternelle » ; L'Orphéon c'est le Peuple (Saintis), La Violette (Taillard), par l'Orphéon « Les Trouvères » ; Le Cœur et la Main (Lecocq), Hilda polonaise (Montagne), par l'Harmonie « La Fraternelle ».

22e TIRAGE DES OBLIGATIONS DE L'EMPRUNT DE 1903

Hier à dix heures du matin a eu lieu, dans une salle de la Mairie de Tourcoing, le 22ee tirage au sort des obligations de l'emprunt de 1903, en présence de MM. Brassard, adjoint, Bouche et Willaeys, conseillers municipaux ; Dramais, receveur municipal, et Liagre, comptable

Voici les numéros extraits de la roue et remboursables à 500 francs :

Première Série

752	1667	1399	622	1659	1793	1124
290	205	766	927	1290	1934	73
1366	112	876	1923	795	539	1016
1607	190	1856	819	1296	968	1771
1297	941	490	1932	303	581	1260
1944	543	1280	1178	1413	2025	1502
1044	2008	1138	859	1784	821	327
392	1713.					

Deuxième Série

4468	3691	13230	2997	3556	10034
6300	6.860	12388	2309	14237	9935
13446	9790	6593	2537	3442	10191
8525	8317	13800	2883	8285	4040
2393	13843	4662	4783	6976	2801
12807	12743	11695	7573	6253	10549
9849	9922	11991	13214	10461	9498
8857	5846	3899	5136	4935	9754
5271	2344	3357	12650	4754	3605
5467	14527	6304	13409	3712	11769
5594	2612	13469	4862	7905	2109
11345	7636	4582	6989	12549	8347
10261	12186	5727	4042	14056	9078
11781	11524	11857	13434	14139	6961
7955	8378	3766	3773	6720	4434
2620	9081	10712	8738	6100	7592
11025	10920	8268	10317	11003	7437
5460	10037	9838	11992	7667	10296
11627	7777	13895	2605	3318	3757
13651	3375	7508	5013	5644	9466
10538	6587	12933	7832	7252	7765
11244	11926	13009	10629	7337	11513
11064	12024	571 8	2457	2694	11306
3425	11874	7099	4079	2387	11328
7923	14385	2826	13752	4881	4855
6974	13524	13115	3892	4715	9543
3923	4261	8318	8142	13804	8289
6627	10348	10342	12703	8981	8721
6649	5089	12528	8619	12524	4550

FÉDERATIONS DES SOCIÉTÉS AMICALES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Voici, pour notre ville le palmarès des récompenses, décernées dimanche dernier, à Saint-Amand :

L'Echo de la Frontière, de Touruoing. — Médailles d'honneur : M. J.-B. Desbonnets, 30 ans de présence; Jules Lepers, 30 ans; J.-B. Heyls, 30 ans; M. Désiré De Buc, 30 ans; diplomes d'honneur : M. Jules Dekoster, 25 ans de présence; M. Théodore Dusoillier, 21 ans.

Orphéon Crick-Sicks, de Tourcoing. — Diplômes d'honneur : M. Emile Cotenier, 29 ans de présence; M. Louis Dujardin, 28 ans; médaille spéciale : M. Jean Hus. 36 ans d eprésence dans diverses sociétés.

Orphéon des Travailleurs, de Tourcoing. — Médaille d'honneur : M. Félix Vienne, 30 ans de présence; diplôme d'honneur : M. Oscar Ghesquière, 21 ans de présence.

A LA COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la 4e circonscription de l'arrondissement de Lille s'est réunie le mardi 16 juin à 3 heures du soir. à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, sous la présidence de M. Louis Vandevenne, adjoint au maire de Tourcoing.

Etaient présents : MM. Louis Vandevenne, vice-président ; Docteur Julien, secrétaire ; Bruneau, pharmacien ; Sevin, architecte ; Tétart, vétérinaire ; Boileau, inspecteur du travail, membres. Louis Brunin, secrétaire administratif.

La commission a émis un avis favorable à l'autorisation d'installer une corroirie à Roncq, hameau du Blanc-Four. L'industriel qui avait primitivement sollicité l'installation d'une tannerie-corroierie, a, de luimême réduit sa demande à une simple corroierie, vu les oppositions qui avaient été faites lors de l'enquête préalable.

La commission a ensuite donné un avis favorable à l'installation d'une fabrique de chicorée à Halluin.

Enfin(elle a examiné la marche du service départemental de désinfection dans la 4e circonscription pendant le mois de mai 1914.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 16 juin 1914

Naissances. — Marcel Delporte, rue Saint-Roch, 56. — Lucienne Deruyck, rue de Gand, 173. — Lucien Debaisieux, rue du Pont-Rompu, 61. — Elise Keldenick, rue Achille Testelin, 155. — René Ghesquière, rue de Paris, 161. —Amandine Vendrisse rue Dupuytren, cour Vienne, 3. — Edouard Deletombe, rue Nationale, 122. — Yvone Herbé, rue de Cronstadt, 14.

Décès. — Emélie Lesage, 64 ans, sans profession, rue d eMoscou, 11. — Florence Degeyser, 50 ans sans profession rue Victor-Hugo, 52.

LINSELLES

FETE SCOLAIRE

Lundi soir, les anciens et anciennes élèves et les parents des enfants de l'école municipale se sont réunis pour féliciter M. et Mme Moreaux, intituteur et institutrice, des brillants succès qu'ils viennent d'obtenir aux examens des bourses et aux certificats des garçons et des filles, où la petite Frigoux a remporté le prix départemental, pour la quatrième fois de suite à l'école. M. Alcide Mullet, délégué cantonal assistait à la petite fête intime avec sa famille.

M. Robert Mullet, président de l'Association des anciens élèves, rappela en quelques mots les succès dus au dévouement des maîtres qui n'ont pas craint, malgré les luttes violentes qu'ils ont à soutenir d'ajouter à leur travail scolaire l'organisation d'œuvres et de fêtes post-scolaires. Puis il offrit à Mme et à M. Moreaux les bouquets apportés nombreux et une jolie statuette bronze « l'Instruction ».

M. Moreaux remercia en paroles émues et assura tous ses amis de son entier dévouement à la cause commune. Puis après une ovation enthousiaste, on leva les verres à la santé de l'école toujours plus prospère et on se sépara avec promesse de se retrouver à l'excursion annuelle qui aura lieu bientôt vers un port de mer.

HALLUIN

REUNION RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE. — Le groupe radical-socialiste établi chez M .Coopman, place de l'Eglise fait appel à tous les républicains démocrates pour se joindre à lui.

Une réunion aura lieu le samedi 20 courant ,à huit heures du soir, au siège du groupe.

Le présent avis servira de convocation.

Comment éviter la mortalité infantile

Une des principales causes de la mortalité infantile est l'alimentation défectueuse des bébés.

L'enfant élevé au sein a toutes les chances pour traverser indemne la première période de l'existence. Le lait de la mère est l'aliment par excellence.

Malheureusement, souvent, l'allaitement naturel est impossible, soit parce que la mère n'a pas assez de lait, soit parce que le lait n'est pas assez riche, soit parce que les nécessités de l'existence l'empêchent d'accomplir ses fonctions maternelles.

En pareil cas, on recourt ordinairement au lait de vache. Seulement, dans les grandes villes, le lait n'est employé que longtemps après la traite, et, surtout en été, la contamination est certaine. La stérilisation de ce lait contaminé est impuissante à protéger l'enfant, parce que les toxines qu'il contient ne sont pas détruites par la chaleur.

Enfin, le lait de vache n'est pas supporté par l'estomac de l'enfant à l'état pur et, additionné d'eau, il contient encore un excès de caséine ou caillé indigeste, qui provoque les vomissements.

Nous avons pensé qu'il était utile de rappeler tous ces dangers aux mamans et de leur signaler un moyen pratique et peu coûteux de les éviter.

C'est l'emploi des Aliments « Allenburys », bien connus des médecins et aussi de beaucoup de mères.

Les Aliments Lactés « Allenburys » sont à base de lait pur de vache. Le lait est obtenu de vaches nourries dans de vastes pâturages et sous la surveillance constante et méticuleuse des vétérinaires diplomés. Aussitôt trait, le lait subit une modification qui le rend semblable au lait humain. Puis il est évaporé dans le vide par un procédé spécial

Les Aliments « Allenburys » comprennent trois numéros dont chacun correspond à une étape de la vie de l'enfant ; le n° 1 convient aux bébés, de la naissance à 3 mois ou il peut être employé alternativement avec le sein jusqu'au sevrage ; le n° 2 lui succède jusqu'à 6 mois ; l'aliment malté n° 3 est de la farine cuite et maltée, et est destiné aux enfants qui ont dépassé 6 mois

Nous engageons nos lectrices à essayer ces aliments cela ne leur coûtera rien : elles n'ont qu'à envoyer à MM. Allen et Hanburys, 38, rue du Mont-Thabor (Bureau 2), à Paris leur nom et adresse, en ayant soin d'indiquer l'âge du bébé. Un échantillon copieux de l'aliment qui convient, ainsi qu'une brochure à la fois intéressante et instructive, leur seront envoyés.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

A SAINT-ANDRE

Une mort semblait suspecte

Comme elle s'était produite après une rixe, la Justice fut avertie. — Il s'agissait simplement d'un décès dû à des causes naturelles

La paisible commune de Saint-André a été mise en émoi par une scène regrettable qui s'est produite samedi à l'Hospice des Incurables.

Les faits avaient été tenus secrets et ce n'est que mardi seulement que nous avons pu avec beaucoup de difficultés, nous procurer des renseignements à cet égard.

ENTRE MALADES

L'établissement des incurables abrite de nombreux malades qui, chaque jour, lorsque le temps est beau effectuent des promenades dans le jardin sous l'œil bienveillant de surveillants.

Les hospitalisés les plus souffrants gardent le lit bien entendu et pour leur faire passer le temps de la façon la plus agréable, on essaye par tous les moyens possibles de les distraire.

Donc, samedi vers dix heures du matin, deux pensionnaires causaient tranquillement entre eux. Soudain, le nommé Charles Huybrecht,60 ans, en traitement à l'hospice depuis le 1er octobre 1913, demanda à un de ses camarades de lui lire le journal.

Un nommé Pierre Beauval, 49 ans, pensionnaire dudit établissement depuis le 23 septembre, ancien garçon de café, protesta. a lecture à haute voix, paraît-il, l'incommodait.

L'ancien garçon de café s'en plaignit au docteur Sergent. Etant très surexcité, il ajouta : « S'il continue, je lui donnerai un mauvais coup ».

Le docteur essaya de calmer Beauval. Il ne put y parvenir. S'adressant à Huybrecht, Beauval lui dit sans rime ni raison.

« C'est toi qui réclame, nous allons voir ».

A peine Beauval avait-il terminé ces paroles qu'il s'élançait sur son camarade et lui portait plusieurs coups de poing.

Le médecin étant intervenu, les trois hommes roulèrent sur le sol. Une surveillante aidé d'un infirmier, parvint après de nombreux efforts à calmer Beauval.

L'ancien garçon de café se releva, sa casquette ayant roulé sur le plancher il la ramassa puis se rendit au balcon pour y prendre l'air. Bientôt il s'affaissa brusquement sur le sol. Transporté sur son lit, il reçut les soins du docteur Sergent, mais ce dernier, malgré tous ses efforts, constatait quelques minutes plus tard que le malade avait succombé.

CE QUE DIT LE DOCTEUR

Comme bien l'on pense cette scène avait jeté un vif émoi parmi le personnel. Le docteur Sergent, interrogé, fit un récit sommaire de la scène. « Cette rixe, dit-il, dura peu de temps. Huybrecht et Beauval s'empoignèrent devant moi. Je parvins à les calmer un moment. Beauval était atteint de tuberculose et malgré qu'il était plus jeune que son camarade, celui-ci aurait eu vivement raison de lui. Le défunt était un vindicatif et les autres pensionnaires ne lui causait presque pas, tellement ils le craignaient.

» Après avoir maîtrisé Beauval, je me rendis à l'infirmerie.

» A peine avais-je commencé ma tournée que l'on venait me chercher. Beauval, me dit-on, vient d'avoir une crise. Je lui fis une piqure de caféine, peine perdue, car l'incurable, après avoir souffert durant quelques minutes, succombait dans mes bras ».

L'ENQUETE

La gendarmerie de la Madeleine qui a sous sa juridiction la commune de Saint-André, ainsi que le garde Desprez, n'avaient pas eu connaissance de ces faits.

Seul, le Parquet, fut saisi de cette mort. M. Gobert, juge d'instruction, désigna M. le docteur Duthilleul, médecin légiste, pour procéder à l'autopsie de Beauval.

Cette opération fut faite lundi dans la morgue de l'Hospice des Incurables.

Le médecin légiste n'a pas encore déposé son rapport. Cependant nous pouvons dire qu'il conclut à une mort naturelle due à une embolie cardiaque.

Beauval ne portait, en effet, aucune trace de coups. Il fut, sans nul doute, tellement impressionné, au cours de la rixe à laquelle il prit part, qu'il en mourut.

Son corps sera inhumé au cimetière de l'Est.

L'action de la Justice est donc éteinte ; néanmoins cet incident fait encore l'objet de toutes les conversations chez les trois cents pensionnaires de l'établissement de Saint-André.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Audience du mardi 16 juin

Ministère Public : Me Raballet, substitut du Procureur de la République

Le drame de Liévin

A 2 heures 45, Mollewinckel prend place dans le box qui est réservé aux accusés.

Mollewinckel a une physionomie bestiale, il a une attitude à l'audience qui ne plaide pas en sa faveur.

Me Leblanc, du barreau de Saint-Omert, assume la lourde tâche de défendre l'accusé.

A 3 heures la Cour fait son entrée. M. le Président fait prêter le serment d'usage à MM. les jurés.

M. LE PRESIDENT. — Vous vous appelez Ernest Mollewinckel, vous êtes né à Grammont, le 23 mars 1891.

R. — Oui.

M. le Président ordonne à M. le Greffier de donner lecture de l'acte daccusation, dont voici le texte :

LE CRIME D'UN ALCOOLIQUE

Peu de temps après le meurtre de son frère, survenu à Grammont (Belgique), le 22 juille 1913, dans des circonstancesc demeurées mystérieuses, l'accusé Wollewinckel Ernest, devint l'amant de sa bellesœur et vint résider avec elle en France.

Ils se fixèrent à Liévin, où ils prirent pension chez le sieur Coupez, frère de la veuve Wallewinckel.

Wollevinckel, paresseux, ivrogne et violent, travaillait irrégulièrement et aux reproches que sa maîtresses lui adresait à ce sujet, il répondit par des injures et par des coups.

Le 1er janvier dernier, dans le courant de l'après-midi, les deux amants eurent une querelle à la suite de laquelle l'accusé frappa sa maîtresse d'un coup de poing.

Vers une heure et demie du matin, les époux Coupez, qui étaient couchés à l'étage inférieur, furent réveillés par des coups frappés sur le plancher. Ne recevant aucune réponse à leurs appels, ils montèrent à la chambre de leurs pensionnaires. Ceux-ci gisaient l'un auprès de l'autre dans une marre de sang.

Léa Coupez avait eu la gorge tranchée et en donnait plus signe de vie.

L'accusé portait au cou une blessures large et pronfonde et avait perdu connaissance.

Derrière eux, un rasoir, que le meurtrier avait rejeté après s'en être frappé, était fiché dans le [illegible]

Lors d'un premier interrogatoire, le blessé avait avoué son crime, mais par là, il avait essayé de faier croire au suicide de son amie.

L'enquête a permis d'établir que cette dernière version était indispensable.

Mollewinckel est très mal noté. Paresseux, violent et ivrogne, il a encouru en Belgique deux condamnations pour coups dont une à six mois d'emprisonnement.

L'INTERROGATOIRE

Après la lecture de l'acte d'accusation, M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé.

M. le Président, s'adressant à l'accusé : Vous avez été déjà condamné deux fois en Belgique et pour le même motif, la 1re fois à 10 fr. d'amende, et la seconde fois à 6 mois de prison et 100 fr. d'amende pour coups.

Vous êtes considéré à Liévin comme sournois; vous êtes arrivé à Liévin en octobre 1913; vous travaillez assez régulièrement, mais un jour en travaillant, vous avez failli tuer votre chef de coupe, M. Quignon, en lui lançant votre pique de mineur. Après ces faits, vous avez été renvoyé de la mine. C'est alors que vous avez dit à un de vos camarades ceci : « Je lui ferais son affaire ».

A Grammont, en Belgique vous étiez considéré comme ivrogne et batailleur ; la condamnation à 6 mois de prison que vous avez encourue, c'était pour avoir porté un coup de couteau à un de vos camarades.

Vous êtes actuellement réclamé par le Parquet de Charleroi pour l'assassinat de votre frère.

Pendant cet exposé que M. le Président fait d'une façon très claire, l'accusé semble ne pas entendre.

M. le Président. — Expliquez donc le motif qui vous a fait agir.

L'accusé. — Je ne sais pas parlé français.

M. le Président. — C'est la 1re fois que vous dites cela. Comment se fait-il qu'à l'instruction vous parliez français.

R. — Le greffier parlait flamand.

M. le Président. — Cependant vous me comprenez bien.

R. — Oui.

MOLLEWINCKEL AVOUE SON CRIME

D. — Pourquoi avez-vous tué Léa Coupez.

R. — J'avais pris Léa Coupez comme maîtresse pour savoir comment elle avait tué mon frère.

M. le Président. — Votre instruction a duré longtemps, car c'est sept mois après que vous avez su qu'elle avait tué votre frère.

D. — Reconnaissez-vous avoir coupé la gorge de votre maîtresse

R. — Non.

D. — Pourquoi l'avoir dit à votre premier interrogatoire au maréchal de logis ?

R. — Je vais vous dire la vérité. C'est bien moi qui ai coupé la gorge à ma maîtresse, parce qu'elle venait de m'avouer avoir empoisonné mon frère.

M. le Président. — Ces aveux, MM. les jurés vous en tiendront compte.

LE VERDICT

Après l'audition des cinq témoins à charge, M. le Procureur de la République prononce un énergique réquisitoire et réclame de MM. les jurés un verdict sans pitié.

Me Leblanc, défenseur de Mollewinckel, dans une plaidoirie très bien conduite, demande à MM. les jurés d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

A 5 heures 15, le jury se retiredans la salle de ses délibérations pour statuer sur la question qui lui était posée : il en revient au bout de 20 minutes avec un verdict affirmatif, mitigé de circonstances atténuantes. En conséquence la Cour, après en avoir délibéré, condamne MOLLEWINCKEL A 20 ANS DE TRAVAUX FORCÉS.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du mardi 16 juin

LES EXPLOITS DU LUTTEUR. — Camille Degroote, 35 ans lutteur, sans domicile fixe, se trouvant au cabaret Calembier, à Comines, ne trouva rien de mieux que d'insulter la débitante.

Les gendarmes, saisis des faits, se rendirent sur les lieux. Ils furent injuriés et menacés.

A l'audience Degroote fait signe qu'il est sourd-muet. Le tribunal remet l'affaire à une date ultérieure, pour convocation d'un interprète.

POUR LES VITRIERS. — Le journalier Alphonse Vlieghe, 34 ans, journalier, est séparé de sa femme, qui travaille chez les époux Bétremieux, à Roubaix.

Jeudi, Vlieghe, qui était ivre, se rendit chez les époux Bétremieux. N'ayant pu causer avec sa femme, il lança un violent coup de poing dans la vitrine, qui fut brisée. L'inculpé est sujet belge. Il récolte 3 mois de prison et 5 francs d'amende.

LES FRAUDEURS. — Le nommé Jules Dupuich, 38 ans, camionneur à Camphin-en-Pévèle, poursuivi pour introduction frauduleuse de 30 kilos de café vert et d'une bicyclette, est condamné à six jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

— Surpris à Marcq-en-Barœul, avec 38 kilos d'allumettes de provenance belge, Edouard Pluquet, 26 ans, tisserand, récolte 2 mois de prison et 500 francs d'amende.